



# LE PRÉVENANT

BULLETIN D'INFORMATION DESTINÉ AUX MÉDECINS ET AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DE LANAUDIÈRE – Vol. 32, N° 02

Mars 2023

## VACCINATION ADULTE, MISE À JOUR :

- VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE
- VACCIN CONTRE LA COVID-19, DOSE DE RAPPEL ADDITIONNELLE

Une nouvelle mise à jour du Protocole d'immunisation du Québec (PIQ) a été déposée en ligne le 14 février et le 7 mars 2023 (lien vers [les principales modifications](#)). Dans ce numéro, nous résumerons les nouveautés qui occasionnent des changements de pratiques particulièrement au niveau de la vaccination adulte ainsi que les outils appropriés.

## VACCIN CONTRE LE PNEUMOCOQUE

### VACCIN NOUVELLEMENT HOMOLOGUÉ ET DISPONIBLE AU QUÉBEC : PREVNAR 20 (PNEU-C-20)

Un vaccin **inactivé conjugué** contre le pneumocoque a été introduit au calendrier vaccinal du Québec, en février 2023. Le Prevnar 20 comprend 20 polysaccharides capsulaires de *Streptococcus pneumoniae* soit sept (7) de plus que le Prevnar 13. L'administration du vaccin Pneu-C-20 à des adultes a démontré un bon profil d'innocuité et d'immunogénicité.

En comparaison avec le calendrier Prevnar 13 (Pneu-C-13) ou Prevnar 15 (Pneu-C-15) suivi du Pneumovax (VPP-23), un calendrier comportant **une dose de Prevnar 20** (Pneu-C-20) a des avantages significatifs chez les personnes immunodéprimées et celles aspléniques permettant ainsi une protection rapide contre un plus grand nombre de sérotypes.

### INDICATIONS

Le Prevnar 20 est recommandé et gratuit pour les enfants et adultes présentant l'une des conditions suivantes :

- **Asplénie anatomique ou fonctionnelle** (voir [Asplénie anatomique ou fonctionnelle](#));
- **États d'immunodépression** (voir [Immunodépression](#));

- Personnes âgées de 50 ans et plus vivant dans les communautés autochtones du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James ainsi que celles âgées de 18 à 49 ans vivant dans les mêmes communautés qui présentent une condition mentionnée dans le [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#) et la [Liste des autres conditions](#).
- Personnes ayant reçu une greffe de cellules souches (GCSH) selon le calendrier prescrit par le centre de greffes (voir [Greffes de cellules souches hématopoïétiques](#)).

## CALENDRIER VACCINAL PREVNAR 20 (PNEU-C-20)

- Pour les enfants et adultes présentant l'une des indications mentionnées ci-haut, administrer :
  - 1 dose
- Pour les nourrissons avec asplénie anatomique ou fonctionnelle ou un état d'immunodépression ou une GCSH, administrer à :
  - 2, 4, 6 mois et 1 an.

**Pour les personnes ayant reçu un vaccin Pneu-C-20, un vaccin Pneu-P (Pneumovax) n'est pas requis par la suite.**

Si les personnes ciblées ont déjà reçu un autre vaccin Pneu-C (ex. : Prevnar 13) ou un vaccin Pneu-P (Pneumovax), attendre 1 an avant d'administrer le vaccin Pneu-C-20 (Prevnar 20) SAUF :

- Si la série vaccinale vient d'être terminée pour un jeune enfant avec un autre Pneu-C et que l'enfant n'a pas reçu le vaccin Pneu-P, l'intervalle recommandé est de 8 semaines entre la dernière dose reçue de vaccin Pneu-C et le vaccin Pneu-C-20.

## OUTILS

La [Fiche indicative concernant la vaccination gratuite contre la grippe et contre les infections à pneumocoque](#) mentionne les indications de vaccination gratuite par le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS), pour le vaccin contre la grippe à partir de l'âge de 6 mois, le vaccin contre le pneumocoque conjugué (Pneu-C) à partir de l'âge de 2 mois et le vaccin contre le pneumocoque polysaccharidique (Pneu-P) à partir de l'âge de 2 ans.

De plus, les documents de référence suivants ont été mis à jour :

- Ajout des indications du Pneu-C-20, au [Tableau synthèse des vaccins contre le pneumocoque](#)
- [Programme de vaccination des enfants et des adultes contre les infections invasives à pneumocoque](#)  
[Information à l'intention des vaccinateurs - Questions et réponses](#)

## VACCIN CONTRE LA COVID-19

Un outil simplifié présentant le calendrier vaccinal contre la COVID-19 selon les dernières recommandations du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) est disponible en annexe à ce bulletin et via le lien web suivant :

[Tableau résumé des doses de vaccin contre la COVID-19 pouvant être administrées - Publications du ministère de la Santé et des Services sociaux \(gouv.qc.ca\)](#)

Ces informations sont souvent mises à jour, le [PIQ](#) demeure l'outil de référence pour le calendrier de vaccination.

Le résumé des recommandations actuelles pour la dose de rappel additionnelle, lorsqu'une personne a reçu une vaccination de base, est indiqué ci-dessous.

## **RECOMMANDATIONS DOSE DE RAPPEL ADDITIONNELLE DU VACCIN CONTRE LA COVID-19: HIVER-PRINTEMPS 2023**

### **Administrer une dose de rappel additionnelle avec un vaccin bivalent aux :**

- **Personnes dans l'encadrée ci-dessous qui n'ont pas fait la COVID-19 et dont la dernière dose de vaccin contre la COVID-19 a été administrée depuis au moins 6 mois**, quel que soit le produit préalablement utilisé :

- Personnes **résidant en CHSLD, en RPA** ou vivant dans **d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes âgées et vulnérables**;
- Personnes âgées de **60 ans et plus**;
- Personnes âgées de **5 ans et plus immunodéprimées ou dialysées**, ou considérées comme à risque élevé de complications;
- **Travailleurs de la santé**;
- **Femmes enceintes**;
- Adultes vivant en région éloignée et isolée.

- **Aux personnes immunodéprimées ou dialysées de 5 ans et plus, même si elles ont déjà fait la COVID-19.** L'intervalle minimal entre la dose de rappel et la dernière dose est de six (6) mois et quatre (4) semaines doivent être respectées après l'infection.
- **Autres personnes :** Cette dose de rappel avec un vaccin bivalent pourrait être administrée aux personnes âgées de 5 à 59 ans en bonne santé **qui souhaitent la recevoir** ainsi qu'à celles de 5 ans et plus qui ont déjà fait la COVID-19. L'intervalle est d'au moins 6 mois après la dernière dose reçue et après avoir fait la COVID-19.

### **OUTILS**

- [Questions et réponses sur la campagne de vaccination contre la COVID-19 - à l'intention des vaccinateurs](#)
- [Tableau résumé des doses de vaccin contre la COVID-19 pouvant être administrées](#)

## **RAPPEL AUX MÉDECINS VACCINATEURS**

**SUITE À UNE VÉRIFICATION QUE NOUS AVONS FAITE DES INVENTAIRES DES RÉFRIGÉRATEURS ET DES SAISIES DANS LE REGISTRE DE VACCINATION, VOICI NOS RECOMMANDATIONS :**

**- VÉRIFIER RÉGULIÈREMENT LES VACCINS AFIN DE VOUS ASSURER QUE LES VACCINS PÉRIMÉS SONT RETOURNÉS À LA PHARMACIE DU HPLG OU CHDL.** Ceci nous permettra de minimiser les pertes en bénéficiant du crédit sur les retours offerts par les fournisseurs.

**- ASSUREZ-VOUS QUE LA SAISIE DANS LE REGISTRE DE VACCINATION SOIT EFFECTUÉE DANS LES 48 HEURES SUIVANT L'ADMINISTRATION D'UN VACCIN.** Toute vaccination, qu'elle soit couverte ou non par le régime public, doit obligatoirement être saisie au registre de vaccination sinon cela occasionne une sous-estimation de la couverture vaccinale et peut engendrer une revaccination inutile.

**Merci**

## ANNEXE

### Tableau résumé des doses de vaccin contre la COVID-19 pouvant être administrées

Le tableau suivant présente les recommandations du Comité d'immunisation du Québec (CIQ) concernant les doses de vaccin contre la COVID-19 autorisées au Canada<sup>1</sup> qui sont nécessaires pour développer une réponse immunitaire adéquate selon l'âge de la personne, son état de santé et ses antécédents d'infection à la COVID-19. Le [Protocole d'immunisation du Québec \(PIQ\)](#) demeure l'outil de référence en matière de vaccination. Il doit être consulté pour de plus amples détails.

Âge	Condition (état de santé)	VACCINATION DE BASE		DOSE DE RAPPEL HIVER-PRINTEMPS 2023 <sup>3,4</sup>	
		Sans antécédent d'infection au SRAS-CoV-2	Avec antécédent d'une ou de plusieurs infections au SRAS-CoV-2 <sup>2</sup>	Sans antécédent d'infection au SRAS-CoV-2	Avec antécédent d'une ou de plusieurs infections au SRAS-CoV-2 <sup>2</sup>
6 mois à 4 ans	Immunodépression ou dialyse	Primo 3 ou 4 doses <sup>5</sup>	Primo 3 ou 4 doses <sup>5</sup>	Non	Non
	Toutes les autres personnes	Primo 2 ou 3 doses <sup>5</sup>	Primo 1 ou 2 doses <sup>5,6</sup>	Non	Non
5 à 11 ans	Immunodépression ou dialyse	Primo 3 doses + 1 rappel	Primo 3 doses + 1 rappel	Recommandée <sup>3</sup>	Recommandée <sup>3</sup>
	Autres conditions à risque élevé de complications	Primo 2 doses + 1 rappel	Primo 1 dose + 1 rappel <sup>6</sup>	Recommandée <sup>3</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
	Toutes les autres personnes	Primo 2 doses <sup>7</sup>	Primo 1 dose <sup>6,7</sup>	Autorisée <sup>4</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
12 à 17 ans	Immunodépression ou dialyse	Primo 3 doses + 1 rappel	Primo 3 doses + 1 rappel	Recommandée <sup>3</sup>	Recommandée <sup>3</sup>
	Autres conditions à risque élevé de complications	Primo 2 doses + 1 rappel	Primo 1 dose + 1 rappel <sup>6</sup>	Recommandée <sup>3</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
	Vivant dans un milieu collectif	Primo 2 doses + 1 rappel	Primo 1 dose + 1 rappel <sup>6</sup>	Autorisée <sup>4</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
	Toutes les autres personnes	Primo 2 doses <sup>7</sup>	Primo 1 dose <sup>6,7</sup>	Autorisée <sup>4</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
18 ans et plus	Immunodépression ou dialyse	Primo 3 doses + 1 rappel	Primo 3 doses + 1 rappel	Recommandée <sup>3</sup>	Recommandée <sup>3</sup>
	Certains groupes à risque élevé de complications <sup>8</sup>	Primo 2 doses + 1 rappel	Primo 1 dose + 1 rappel <sup>6</sup>	Recommandée <sup>3</sup>	Autorisée <sup>4</sup>
	Toutes les autres personnes	Primo 2 doses + 1 rappel	Primo 1 dose + 1 rappel <sup>6</sup>	Autorisée <sup>4</sup>	Autorisée <sup>4</sup>

<sup>1</sup> La primovaccination des personnes vaccinées à l'étranger doit être complétée conformément à l'outil « Recommandations pour les personnes qui ont été vaccinées contre la COVID-19 à l'étranger ». Les indications du présent document quant aux doses de rappel s'appliquent également à ces individus.

<sup>2</sup> Confirmée par TAAN ou par test antigénique (TDAR).

<sup>3</sup> Une dose de rappel est recommandée avec un vaccin bivalent aux groupes visés qui n'ont pas eu la COVID-19 et dont la dernière dose a été administrée depuis au moins six mois, quel que soit le produit préalablement utilisé. Pour les personnes immunodéprimées ou dialysées, la dose de rappel est recommandée même si elles ont déjà été infectées par le SRAS-CoV-2 (intervalle de quatre semaines ou plus après l'infection).

<sup>4</sup> Cette dose de rappel avec un vaccin bivalent peut être administrée aux personnes âgées de 5 à 59 ans en bonne santé qui souhaitent la recevoir ainsi qu'à celles de 5 ans et plus qui ont déjà eu la COVID-19, au moins six mois après la dernière dose reçue ou après l'infection.

<sup>5</sup> Le calendrier régulier de primovaccination de Comirnaty 3 µg chez les enfants âgés de 6 mois à 4 ans comprend une dose de plus que celui du Spikevax, soit trois doses chez les enfants en bonne santé et quatre chez les enfants immunodéprimés.

<sup>6</sup> Chez les personnes immunocompétentes avec antécédent d'infection par le SRAS-CoV-2, il est recommandé d'administrer une dose de moins en primovaccination. Ces personnes peuvent toutefois choisir de recevoir la série vaccinale complète. Si l'infection a débuté moins de 21 jours avant la première dose ou est survenue après la première dose, la série vaccinale complète doit être administrée.

<sup>7</sup> Une dose de rappel peut être offerte aux personnes âgées de 5 à 17 ans en bonne santé qui en font la demande.

<sup>8</sup> Inclut les personnes résidant en CHSLD, en RPA ou vivant dans d'autres milieux collectifs comportant une proportion élevée de personnes aînées et vulnérables, les personnes de 60 ans et plus, les [personnes à risque élevé de complications](#), les travailleurs de la santé, les femmes enceintes et les adultes vivant en région éloignée et isolée.

MAJ 2023-03-16

22-279-18W

## POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

### Pour joindre la DSPublique :

#### **Durant les heures ouvrables (8h-16h30)**

- **Courriel** : maladies.infectieuses.ciessleran@ssss.gouv.qc.ca
- **Téléphone** : 450-759-6660 poste 4513 ou 1-855-759-6660 poste 4513

#### **Hors des heures ouvrables :**

- 450-759-8222, faites le 0 et demandez le professionnel de garde en santé publique.

### Formulaire pour déclarer les MADO :

[Formulaire AS-770](#) pour la déclaration MADO

#### **Pour consulter la liste des MADO à déclarer par le médecin, utiliser le lien :**

[Liste des maladies, infections et intoxications à déclaration obligatoire \(MADO\) - Médecins \(gouv.qc.ca\)](#)

#### **Publication**

Direction de santé publique  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière

#### **Responsable de la publication**

D<sup>re</sup> Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

#### **Rédaction**

D<sup>re</sup> Mariane Pâquet, médecin spécialiste en santé publique  
D<sup>re</sup> Joane Désilets, médecin, adjointe médicale en maladies infectieuses

#### **Avec la collaboration de :**

Vanessa Lauzon, conseillère en soins infirmiers

#### **Mise en page**

Christina Augustin, agente administrative, service de protection des maladies infectieuses et santé environnementale

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière, 2023

#### **Dépôt légal**

Premier trimestre 2023  
ISSN 1718-9497 (PDF)  
1920-2555 (en ligne)  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

La version PDF de ce document est disponible à la section Documentation, dans la rubrique Santé publique sous l'onglet Bulletins du site du CISSS au :

[www.ciessleran.gouv.qc.ca](http://www.ciessleran.gouv.qc.ca)

À la condition d'en mentionner la source, sa reproduction à des fins non commerciales est autorisée.